



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DU 20 juin 2025**

Date de convocation : 13 juin 2025

Nombre de Conseillers :

En exercice : 17

Présents : 14

Votants : 14

Livry-sur-Seine

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt juin à vingt heures trente, légalement convoqué, le Conseil Municipal s'est réuni en séance publique sur convocation de Monsieur Régis DAGRON, Maire,

Etaient présents	M. DAGRON, Maire, Christophe SIMON, Esther DECANTE, Alain ARNULF, Marie-France DIDIER, Adjoints, Hervé DUCAT, conseiller délégué Nadia BECHIKHI, Caroline GUIEBA, Jean-Pierre BORDERIEUX, Jocelyne MARCHAND, Valérie EMPIS, Lucien SOKPOLI, Franck DELAPORTE et Thomas CLEMENT, Conseillers Municipaux,
Absents excusés	Christian MARI, Jean-Michel DOMENECH, Emily THIBOT
Pouvoirs	
Secrétaire de séance	Il a été procédé, conformément à l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil, Thomas CLEMENT ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

2025/39 TARIFS DES PRESTATIONS PERISCOLAIRES ET RESTAURATION 2025 /2026

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Sur présentation du rapporteur, Hervé DUCAT, Conseiller délégué

VU le Code Général des Collectivités Territoriales

VU les propositions de la Commission Scolaire réunie le 5 juin 2024,

CONSIDERANT qu'il convient de délibérer sur les tarifs des services et activités périscolaires avant la rentrée scolaire,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ ET PROCÉDÉ AU VOTE, À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS ET REPRÉSENTES :

APPROUVE les tarifs des services périscolaires pour l'année scolaire 2024/2025 comme suit :

RESTAURATION

	Prix
Repas	5.08 €
Dégressivité 2ème enfant -5 %	4.82 €
Dégressivité 3ème enfant et plus -10 %	4.57 €

Repas enfants extérieurs et adultes	6.68 €
--	---------------

Repas spéciaux P.A.I.	1.05 €
Repas hors délai	8 €
Repas pique-nique	2.64 €
Repas Personnel Communal	2.84 €

NOTA : la dégressivité en fonction du nombre d'enfants s'applique sur l'ensemble des tarifs périscolaires (hors SMA).

PRECISE que les tarifs du périscolaires restent inchangés

